

ADIOME FORMATION

6 route de Pitoys
64600 ANGLET
Email: contact@magma-formation.com
Tel: 05 59 29 74 11



LEGISLATION DE LA CONSTRUCTION ET VICES CACHES

Être reconnu comme un professionnel de l'immobilier aguerri et se démarquer de la concurrence.

Durée: 8.00 heures (1.00 jours) - Formation présentielle

Profils des stagiaires

- Agents immobiliers

Prérequis

- Aucun

Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de Pôle Emploi ...

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

Accessibilité

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHFP.

N'hésitez pas également à contacter notre référent handicap, Adelys DEMONT au 06.72.01.69.43 ou par mail : adelys@adiome.com

ADIOME FORMATION

6 route de Pitoys
64600 ANGLET
Email: contact@magma-formation.com
Tel: 05 59 29 74 11



Objectifs pédagogiques

- Connaître les acteurs de la construction et leurs rôles, avoir connaissance de l'existence de la législation, des règles et des normes.
- Connaître les garanties de construction et les dispositions en cas de vente immobilière.
- Aborder les différentes surfaces dans l'immobilier, et en particulier la surface CARREZ....
- Maîtriser la copropriété horizontale et verticale : définir les ouvrages privatifs ou communs.
- Le vice caché dans une transaction immobilière ; comprendre, l'identifier et appréhender les responsabilités...

Contenu de la formation

- PRÉSENTATION
- Rappel de terminologie (maître d'œuvre, maître d'ouvrage, ... etc.)
- Obligations administratives dans le cadre d'une construction et les impacts sur la vente.
- Les assurances de construction, conséquences et intérêts dans une vente immobilière.
- Notion des différentes surfaces dans le cadre d'une vente.
- Comprendre les enjeux de la copropriété.
- Notion de vice caché et responsabilité de l'agent immobilier.
- Foire aux questions

Organisation de la formation

Formateur

Formation délivrée par un professionnel expert en bâtiment : GAUTHIER Frédéric.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Salle comprenant : paperboard, vidéoprojecteurs, tables, chaises.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites.
- Questionnaire de validation des acquis.
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation (à chaud et à froid).
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

ADIOME FORMATION

6 route de Pitoys
64600 ANGLET
Email: contact@magma-formation.com
Tel: 05 59 29 74 11



Tarifs et lieu

Tarifs

A définir selon les dates et lieux. Nous contacter pour un devis personnalisé.

Nous pouvons vous assister dans la demande de prise en charge auprès de votre OPCO.

Sous réserve d'acceptation de la formation par l'OPCO, de ses critères de prise en charge, de ses conditions de financement et de paiement, il peut être possible selon les cas de ne pas faire l'avance des frais de formation.

Lieu

ADIOME 6 route de Pitoys ANGLET 64600

A définir selon les dates de formation choisies et les disponibilités des salles.

Date de création du document : 9 juin 2021

Dernière mise à jour du programme : 9/06/2021